

Pour diffusion immédiate

Communiqué de presse

Forums équipe classe du gouvernement du Québec

Le réseau scolaire CSQ l'a démontré : toujours prêt à parler d'aide à la classe, mais faisons-le au bon endroit

Québec, le 22 février 2023 – Le Conseil du trésor devrait faire sentir son empressement en se rendant disponible aux tables sectorielles plutôt que faire diversion par des opérations de relations publiques.

C'est ce que pensent les fédérations du réseau scolaire de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ), la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ) et la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ).

Aide à la classe au primaire : des services qui doivent rester complémentaires

Le rôle de l'aide à classe¹ est d'accompagner les élèves, d'aider l'enseignante ou l'enseignant dans les tâches non pédagogiques, d'assurer le bien-être et la sécurité des élèves dans leur vie scolaire. L'aide doit être apportée à la classe ou auprès d'un groupe d'élèves de cette classe, et non à un élève en particulier ou à l'ensemble de l'école. Ce service ne vient pas remplacer le travail essentiel réalisé en adaptation scolaire pour les élèves ayant des besoins particuliers.

Josée Scalabrini, présidente de la FSE-CSQ mentionne que « l'aide à la classe au primaire ne soulage qu'en partie le personnel enseignant. Si cette aide permet d'alléger la tâche, les défis particuliers qui découlent de la composition de la classe demeurent. Pour attirer et retenir les enseignantes et enseignants, le gouvernement devrait également agir en amont afin d'équilibrer les groupes, et ce, tant au primaire qu'au secondaire. Comme mentionné dans le rapport Ménard il y a quelques jours : « J'ai le

¹ Précisé dans le document « [Nous sommes là pour vous!](#) » réalisé par la CSQ, la FSE-CSQ, la FPSS-CSQ et la FPPE-CSQ.

sentiment que des enseignantes et des enseignants ont autant besoin d'aide que le modèle d'intégration en place a besoin d'air. »

Éric Pronovost, président de la FPSS-CSQ ajoute qu'« il est important de distinguer les services en adaptation scolaire de ceux de l'aide à la classe, ils ne sont pas concurrents, ils sont complémentaires. Si un élève a déjà les services d'une technicienne ou d'un technicien en éducation spécialisée (TES), d'une technicienne ou d'un technicien en travail social (TTS) ou d'une préposée ou d'un préposé aux élèves handicapés (PEH) en classe, l'aide à la classe ne vient pas l'enlever, mais vient plutôt répondre à d'autres besoins. »

Dans la même veine, Jacques Landry, président de la FPPE-CSQ se désole que des mesures favorisant la bonification des services professionnels dans les écoles n'apparaissent nulle part dans les propositions mises de l'avant dans le forum équipe classe. « Nous avons toujours vu d'un bon œil l'ajout d'aide à la classe, mais le Conseil du trésor et le ministère de l'Éducation s'illusionnent gravement s'ils pensent que c'est une solution magique. Pas plus tard qu'en juin dernier, le protecteur du citoyen a pourtant sonné l'alarme en affirmant que le droit à des services adaptés aux besoins des élèves n'était pas respecté au Québec.

Par ailleurs, le président de la FPPE-CSQ est d'avis que la bonification du seul salaire des psychologues, dans le forum santé mentale, ne permettra pas d'attirer et de retenir une foule de professionnels dont l'expertise est incontournable pour favoriser la santé mentale des élèves. « Il y a des postes vacants partout dans le réseau, dont plus de 200 orthophonistes et psychoéducatrices et psychoéducateurs », souligne Jacques Landry.

Nuire plutôt qu'aider

La panoplie de tâches exercées par l'aide à la classe soulève l'enjeu du respect des rôles et des responsabilités des différents acteurs du réseau scolaire. Ces tâches ne devraient pas interférer avec le rôle du personnel enseignant en matière de pédagogie et d'évaluation des apprentissages, pas plus qu'avec celui du personnel des autres classes d'emplois professionnels et de soutien qui travaillent auprès des élèves en difficulté.

Il ne faut pas que l'aide à la classe se retrouve dans des situations difficiles s'ils ont à exercer des tâches pour lesquelles ils n'ont pas été formés, ce qui pourrait aussi avoir des effets non souhaitables pour les élèves et qui pourraient même leur nuire². La question de la formation à offrir de l'aide à la classe est donc indissociable de la définition de leur rôle.

² (Giangreco, 2013; Langevin, Sénéchal et Larrivée, 2011; Ward, 2011)

Le gouvernement oublie également les écoles secondaires où les besoins sont très grands. Dans sa proposition de ce matin, il fait fi de ces difficultés, alors que les étudiantes et les étudiants n'ont pas accès à tous les services auxquels ils ont droit et que le personnel a besoin de renfort pour améliorer la réussite éducative.

Augmenter les heures du personnel de soutien scolaire

Éric Pronovost salue l'ajout d'heures pour le personnel de soutien scolaire « l'attraction et la rétention du personnel de soutien scolaire passent par des emplois de qualité avec des postes à temps complet, la fin des horaires brisés, la valorisation de tous les emplois de soutien scolaire et la conciliation famille-travail. Le gouvernement pose un geste concret avec cette offre, mais cela doit passer par la négociation, car il faut tenir compte de tous les impacts. On ne peut pas tout modifier sur un coin de table ou dans un forum ».

Déjouer les négociations en cours

Le gouvernement veut déjouer les négociations en cours et revoir le processus d'affectation et de mutation. Il contourne la loi, car cet enjeu relève des tables de négociations sectorielles, il ne doit pas se substituer au processus en cours. Les trois (3) fédérations du réseau scolaire CSQ ont déjà déposé leurs propositions aux tables. Elles sont issues des consultations avec les membres et des éléments ont été priorisés.

– 30 –

Profil de la FSE-CSQ

La Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE) regroupe 34 syndicats représentant plus de 87 000 enseignantes et enseignants de centres de services scolaires et de commissions scolaires de partout au Québec. Elle compte parmi ses membres du personnel enseignant de tous les secteurs : préscolaire, primaire, secondaire, formation professionnelle et formation générale des adultes. Elle est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

Profil de la FPSS-CSQ

La Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ) est le seul regroupement syndical, au Québec, représentant exclusivement du personnel de soutien scolaire. Elle est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et représente 81 catégories

d'emplois réparties en 25 centres de services scolaires et 20 syndicats affiliés. Au total, elle compte plus de 36 500 membres.

Profil de la FPPE-CSQ

La Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ) représente 19 syndicats regroupant 11 000 membres répartis dans la quasi-totalité des centres de services scolaires du Québec, francophones et anglophones, ainsi que des commissions scolaires cri et Kativik. Elle compte parmi ses membres différentes catégories de personnel dans les secteurs administratif, pédagogique et dans les services directs aux élèves (entre autres, psychologues, psychoéducatrices ou psychoéducateurs, orthophonistes, conseillères ou conseillers d'orientation, orthopédagogues, etc.).

Renseignements

Étienne Richer – FSE-CSQ

Attaché de presse

Cellulaire : 581 983-6130

Courriel : richer.etienne@fse.lacsq.org

Martin Cayouette – FPSS-CSQ

Conseiller aux communications et à la mobilisation

Cellulaire : 514 346-6934

Courriel : cayouette.martin@lacsq.org

Karine Lapierre – FPPE-CSQ

Conseillère en communication

Cellulaire : 514 213-4412

Courriel : fppe.lapierre.karine@lacsq.org